



Assevent, le 2 septembre 2014

Syndicat National de l'Éducation Physique  
Fédération Syndicale Unitaire  
Académie de LILLE  
Marc BOULOGNE, Secrétaire Académique  
135 Route de Boussois  
59600 ASSEVENT  
Tel : 06.85.20.34.90  
Email : [s3-lille@snepfsu.net](mailto:s3-lille@snepfsu.net)

A

Monsieur Jean-Jacques Pollet,  
Recteur de l'Académie de Lille

**OBJET : Réintégration des cadres UNSS dans les services rectoraux (décret du 07/07/2014)**

Monsieur le Recteur et Président du Conseil Régional de l'UNSS,

Le Directeur Régional de l'UNSS Nord Pas De Calais nous fait part d'une décision de vos services qui justifie ce courrier.

En effet, dans le cadre de la réintégration des 7 cadres départementaux UNSS (Directeur régionaux Adjoints en charge des départements Nord et Pas De Calais) sur des supports budgétaires de notre académie, le Ministère s'est engagé à abonder le budget rectoral pour la prise en charge de la part salariale de ces cadres.

Cette décision ne doit pas être une raison de remise en cause des moyens supplémentaires qui vous aviez décidé d'attribuer au service du Sport Scolaire.

A notre surprise et donc provoquant notre désaccord, vos services ont signifié au Directeur Régional de l'UNSS le retrait des heures dévolues pour un Chargé de Mission à 20 heures auprès de ses services, cela représente un recul considérable sur le regard que vous portez à l'importance du Sport Scolaire dans notre académie.

Au regard du dynamisme du Sport Scolaire dans nos établissements, de la qualité et du volume d'activités pratiqués par les 58000 élèves licenciés à l'UNSS et organisés avec une très grande efficacité par l'équipe des cadres de l'UNSS de notre académie, cette décision sera un frein au développement des actions programmées.

Au-delà de la perte de moyens considérables, ce poste de Chargé de Mission avait été proposé à un collègue qui depuis juin 2014 s'était préparé à investir cette mission avec efficacité.

Nous tenons à vous rappeler toute l'importance que le SNEP/FSU, en tant qu'administrateur de l'UNSS, accorde à vos engagements sur le développement de la réussite de cet espace de vie pour les élèves de notre académie.

C'est pourquoi, nous vous demandons de revenir sur votre décision et de réattribuer à l'UNSS régionale ce poste de Chargé de Mission.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, à l'expression de notre considération distinguée.

Marc BOULOGNE,

Secrétaire Académique du SNEP-FSU de Lille